

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 74 (1979)
Heft: 1-fr

Artikel: Etat et culture ont besoin l'un de l'autre
Autor: Hürlimann, Hans
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-174789>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Etat et culture ont besoin l'un de l'autre

Les voies de la démocratie moderne sont tracées par la volonté de la majorité des citoyens. Elle repose sur un large consensus et se doit d'appliquer à tous les mêmes règles. Edifier un Etat de droit consiste à fonder un ordre et à lui conférer la durée. Le rôle de l'Etat est de maintenir, de préserver; son action, parce qu'elle est toujours de grande portée, doit être prévoyante. Il ne peut pas se permettre de faire des esais. Certes, il ne rejette pas la nouveauté, mais ses responsabilités l'obligent à la confronter avec l'expérience et à l'étudier dans toutes ses conséquences. Planer n'est pas son affaire. Plus large est son assise – c'est-à-dire plus démocratique –, plus la stabilité lui sied. L'Etat démocratique, avec son système à plusieurs partis, tend vers l'équilibre des opinions, la voie médiane. Les extrêmes y ont leurs ailes rognées et le compromis, quand il faut prendre des décisions, est inévitable. La liberté de l'individu trouve sa limite là où elle risque de menacer celle des autres.

La tâche prioritaire de l'Etat de droit conscient de son devoir social est le bien commun, l'amélioration générale des conditions de vie. Il a une fonction primordiale de sécurité et de protection, et pour pouvoir la remplir, il doit pouvoir compter sur l'effort et la collaboration; c'est-à-dire qu'il impose des devoirs aux citoyens. Aussi est-il tenu de rendre compte de l'usage qu'il fait des moyens mis à sa disposition, et qu'il doit gérer en bon père de famille. Son domaine est la réalité, et son comportement doit être dicté par la simplicité, la netteté et la véracité.

La culture, elle, et l'art en particulier, est presque toujours liée au jeu des idées, à une expression qui ne se mesure pas uniquement aux faits matériels. Elle ne cherche pas à indiquer ce qui est réalisable, mais ce qui est concevable, ce qui à la rigueur est possible. Aussi se tourne-t-elle vers les extrêmes, cherchant l'absolu et dédaignant le compromis. Elle revendique sa liberté et ne se laisse pas enchaîner. Elle est d'ordre spirituel, donc dégagée de la vie quotidienne et des contingences purement matérielles. Elle tend à la nouveauté et remet la tradition en question, le plus souvent sans examen. A la solennité du devoir, elle oppose la joie, le plaisir et la spontanéité. Ne pouvant être considérée quantitativement, elle échappe à toute évaluation chiffrée. Sa source n'est pas dans les conventions rationnelles ou raisonnables, mais dans la force débordante de l'imagination créatrice individuelle.

Ce bref essai de distinguo montre déjà que l'opposition essentielle entre Etat et culture est si marquée, que toute tentative de la supprimer serait vaine. Il

nous faut donc l'accepter et nous en accommoder. Ce n'est nullement impossible. Car là où s'opposent des contraires règne la tension, dont l'un des avantages est d'être le contraire de l'ennui. En fait, dans le champ d'opposition entre Etat et culture, un dialogue est possible, qui ne risque jamais de lasser, parce qu'il peut ouvrir sans cesse de nouvelles perspectives à chacun des deux partenaires. Quand le dialogue s'établit, l'esprit d'ouverture et la conscience de cette opposition est réciproque. Je voudrais montrer ci-après pourquoi, en outre, l'encouragement de la culture par l'Etat est une exigence absolue.

Il me paraît important de souligner que nous n'identifions pas la culture avec ce que recouvre le mot d'art. Seigneurs et dictateurs de tous les temps l'ont fait, utilisant ainsi d'autant plus facilement l'art pour les besoins de leur propagande. Non, la culture est quelque chose de plus: au-delà des arts elle implique la religion, la philosophie, la science. Elle englobe ce que l'esprit humain conçoit et crée au-delà de ce qui est simplement naturel et mécanique; aussi est-elle indéfectiblement liée à la notion d'humanisme. La culture, ainsi conçue dans sa totalité, a non seulement une haute portée esthétique, mais une non-moins haute portée éthique. Elle est en étroite relation avec l'esprit et la pensée, parce qu'en elle l'homme créateur s'exprime dans sa totalité. Aussi son importance est-elle vitale, pour l'Etat non moins que pour l'individu. Là où l'authentique épanouissement culturel est étouffé, l'humanité l'est aussi, et le véritable progrès arrêté.

Le publiciste autrichien Wolfgang Kraus pense que nos démocraties occidentales sont condamnées à la déchéance si elles ne parviennent pas à susciter des valeurs culturelles, qui enrichissent la vie. Du fait que la culture nourrit la réflexion, elle agit positivement pour l'Etat. En aidant le citoyen à développer son identité propre, elle renforce du même coup son sens de ce qui le dépasse, sa conscience civique. Plus encore: en l'élevant de la réalité quotidienne à l'idéal, elle peut lui montrer de nouvelles voies, lui suggérer de nouvelles directions. Elle peut en même temps mettre les responsables politiques en garde contre la menace d'évolutions fallacieuses. Ainsi une société, un Etat, peuvent-ils se modifier, non dans la violence et la soudaineté, mais dans le sens d'un progrès continu, vers une humanité plus riche et créatrice, vers une «démocratie culturelle» authentique.

Hans Hürlimann
président de la Confédération